



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-96

Réunion du 2 octobre 2023

PV N° 8 DU SAMEDI 07/10/09/2023

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Membres : MM. Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER : 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Responsable Observation et Validateur rapport Nord / Sud : MARY Cédric 06 1732 72 03

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez à prendre en photo la composition des équipes** pouvant être utile suite à un dysfonctionnement de la FMI.

INDISPONIBILITES

M. OULDBOUKHITINE Lyèce : le 27 octobre ; les 17, 24 et 25 novembre ; le 9 décembre ; le 9 février

M. SERINO Alexandre : jusqu'au 5 novembre inclus ; le 9 décembre ; les 13 et 14 janvier ; les 24 et 25 février ; les 11,12,18 et 19 mai

M. BREMOND Aurélien : les 14 et 15 octobre

COURRIER REÇU

- M. YIGITER Tolga : certificat médical : prompt rétablissement

CONVOCATION

M. **HASSOUN Taoufik** est convoqué le **lundi 9 octobre à 18h30** pour affaire le concernant ; de plus, vous êtes distrait de désignation jusqu'à comparution.

INFOS

Lors de la clôture de la tablette, une ligne anomalie peut apparaître

Ce match requiert la saisie des règlements locaux.

Il faut descendre en bas à droite dans l'onglet « infos » et mettre RAS dans la case, puis valider.

INFORMATIONS DU CTDA

- Consulter la liste des observateurs ainsi que l'affectation des groupes d'arbitres dans votre Portail Des Officiels (PDO) > Onglet "Documents"

- Corrigé du questionnaire annuel en ligne dans la rubrique "actualités" de l'onglet "arbitrage"

- Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match. Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.

- Il est impératif de consulter vos désignations sur votre Portail Des Officiels (PDO) : <https://officiels.fff.fr>. L'application "Officiels" (iOS & Android) reste une option de consultation.

- Le document "Directives Saison 2023-2024" est téléchargeable dans la rubrique "DOCUMENTS ARBITRES".



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

- Les observateurs accompagnant les nouveaux arbitres stagiaires doivent remplir un rapport d'accompagnement disponible sur PDO > Documents > District. **A noter : sans rédaction du rapport d'accompagnement du nouvel arbitre, l'action sera comptabilisée comme nulle.**

- Le rassemblement « arbitre futsal » aura lieu le lundi 9 octobre, de 19h à 21h, au siège du District.

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- **Rappel disciplinaire** : lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport disciplinaire écrit est attendu par l'arbitre.

- Ligne téléphonique du CDTA : 07.63.17.10.40

NOTES AUX ARBITRES

Rappel disciplinaire

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI. (faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)

La C.A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...) ou tout évènement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation, doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.

- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera OBLIGATOIREMENT le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.